

Objet

Rapport intermédiaire demandé dans l'avis n° 2019/04-01 concernant la prise en compte des recommandations.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'École polytechnique ;
- Vu la note de synthèse établie par Claire Peyratout, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 13 septembre 2022,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission prend acte **favorablement** du rapport suite au rapport intermédiaire transmis par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 13 septembre 2022.



La présidente,
Elisabeth CREPON